

08.10.2013 – 08:14 Uhr

Session d'automne de proTELL: samedi, 5 octobre 2013 à Olten / La Suisse sacrifie la souveraineté en matière de droit sur les armes sur l'autel de l'UE

Berne (ots) -

Lors de la traditionnelle session d'automne de la Société pour un droit libéral sur les armes proTELL, le Président et ancien Conseiller national Willy Pfund a constaté que depuis le traité de Schengen, la Suisse a sacrifié la souveraineté en matière d'armes sur l'autel de l'UE, ce qui signifie que «Gessler est de retour en matière de droit sur les armes»! Dans le cadre d'un forum mené magistralement par Roger Thiriet, Madame Simone Rusterholz constate que, en ce qui concerne la Confédération, la mise en liaison des systèmes IT des 26 cantons n'a aucune influence, que ces mesures ne sont que de la seule compétence des cantons. Le Conseiller d'état Beat Villiger (Vice-président de la conférence des directeurs des polices cantonales) a mis l'accent sur le fait que l'on ne visait pas la création d'un registre national des armes mais uniquement une optimisation électronique de l'échange d'informations entre les registres cantonaux des armes ainsi qu'un enregistrement après coup de toutes les armes avec un travail bureaucratique aussi restreint que possible. Le Conseiller national Kurt Fluri a averti: il y a juste deux ans (2011), le peuple a accepté avec plus de 56% de oui la remise à domicile de l'arme personnelle des militaires actifs, d'une part, et, d'autre part, refusé la création d'un registre national des armes. D'un point de vue politique démocratique, il serait dangereux que le département Sommaruga exige malgré cela continuellement et obstinément d'autres restrictions dans le droit sur les armes. Et cela pour un registre (central) qui ne sera jamais en mesure de saisir toutes les armes. Thomas Hüssy, expert de proTELL en matière de droit sur les armes, doute de l'effet de registres de toutes sortes sur la politique de sécurité. Ceci parce que ces registres ne comporteront que les armes déclarées par les citoyennes et les citoyens respectueux des lois et conscients de leurs responsabilités. Il serait beaucoup plus utile de poursuivre de manière conséquente les criminels et de les saisir plus durement à cette fin au lieu de dépenser de l'argent pour une bureaucratie de registres inutiles, par exemple en investissant dans une augmentation du nombre de places dans les prisons.

Monsieur le Dr Georg Zakrajsek, Secrétaire général de l'IWÖ (Interessengemeinschaft für ein liberales Waffenrecht Österreich - communauté d'intérêts pour un droit libéral sur les armes en Autriche), estime que l'introduction, en route actuellement, d'un registre central sur les armes en Autriche (commandé par l'UE) constituera de toute évidence un «flop» coûteux. De tels registres n'exerceront aucune pression sur les «méchants garçons» (les criminels) et ouvriront la porte à des conduites de données incertaines. Autrement dit, cela constituerait une «liste de magasins pour les criminels». Zakrajsek a déclaré de manière décidée: «Chaque durcissement de loi appelle de nouveaux durcissements et chaque capitulation dans les questions de loi sur les armes appelle de nouvelles restrictions». Willy Pfund a affirmé de manière claire et significative que proTELL se défendrait, si nécessaire par voie de référendum, contre un enregistrement après coup de toutes les armes.

Contact:

Hermann Suter-Lang, Vice-président
Lohrihof 2, 6404 Greppen
Tél.: 041 - 390 33 66 / 079 - 415 50 05
E-Mail: hermann.suter@bluewin.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100007002/100745023> abgerufen werden.